

[Click Here](#)



Grand prix historique castellet 2025

Grand Prix de France Historique – CREDIT : Affiche Le Grand Prix de France Historique 2025 s’annonce comme un événement incontournable pour les passionnés de sport automobile, du 25 au 27 avril au Circuit Paul Ricard du Castellet. Un retour aux sources de la Formule 1 Cette septième édition célèbre les 20 ans du titre mondial de Renault en 2005. Pour l’occasion, la mythique R25 pilotée par Fernando Alonso fera rugir son V10 atmosphérique sur le circuit varois. Le paddock, accessible au public, présentera une exposition inédite dédiée à Renault, mettant en lumière des monoplaces emblématiques de la marque. Des légendes au volant Le programme « Fast & Famous : Les légendes en piste », prévu samedi et dimanche, réunira des pilotes emblématiques tels que Jacques Villeneuve, Alain Prost, Jean Alesi, René Arnoux, Mark Webber et David Coulthard. Ils prendront le volant de F1 historiques, offrant un spectacle unique aux spectateurs. Une immersion dans l’histoire du sport automobile Le week-end sera rythmé par diverses courses et démonstrations : Masters Racing Legends F1 : monoplaces de 1966 à 1985. F2 Classic Pré 79 et F3 Classic Pré 85 : Formules 2 et 3 des années 60 à 80. 200 Km du GPFH : course d’endurance de 1h30 réunissant GT et prototypes jusqu’aux années 2000. Parades monoplaces : sessions de roulage de 20 minutes mettant en scène des F1 et autres monoplaces historiques. Le village exposant proposera des stands variés, allant des clubs automobiles aux galeries d’art, en passant par des artisans et des vendeurs de pièces détachées. Une expérience VIP pour les passionnés Des offres VIP permettront aux spectateurs de vivre l’événement au plus près des acteurs, avec un accès privilégié aux paddocks, une vue imprenable sur la piste depuis une terrasse privée et un service de restauration haut de gamme. Le Grand Prix de France Historique 2025 promet une plongée inoubliable dans l’univers de la Formule 1 et du sport automobile d’antan, mêlant émotion, nostalgie et passion mécanique. Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toutes conditions d’achat, sauf dérogation expresse de notre part. Toute commande qui nous est soumise directement ou par un intermédiaire comme notre boutique en ligne ne nous engage auprès de l’acheteur qu’après acception expresse de notre part. Nous ne pouvons être tenus, en aucune façon, responsables en cas d’arrêt définitif ou momentané de la commercialisation d’un produit ou d’un service. Si des produits obsolètes sont commandés, une nouvelle proposition commerciale sur des articles disponibles sera faite au client. Mais, celui-ci ne pourra exiger ni livraison, ni compensation sur les produits obsolètes. Les prix indiqués au bon de commande ou dans le panier du site internet seront maintenus pendant un mois à compter de sa signature. Si la livraison, ou le service, n’est pas intervenue dans ce délai, les prix facturés seront ceux en vigueur au jour de la livraison. Les prix sont stipulés hors taxes. Tous les droits et taxes actuellement applicables ou qui viendraient à l’être seront facturés en sus. Les tarifs indiqués tiennent compte des modalités de règlement au comptant à la commande ; et ce quel que soit le mode de paiement convenu. Aucune commande ne pourra etre validée ni acceptée par HVM Racing si les sommes dues ne sont pas réglées au comptant. En cas d’achat par carte bancaire, les cartes bancaires sont débitées le jour de l’enregistrement de la commande et du processus de saisie des coordonnées bancaires par le client. Nos délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Aucun retard ne serait justifier l’annulation de la commande, ni donner lieu à pénalités ou indemnités. Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Le transfert des risques s’effectue pour les ventes à destination de la France métropolitaine, lors de la livraison et à l’adresse indiquée sur la commande et pour les autres ventes lors de la remise au transitaire du client sur zone de PARIS aéroport. Le transfert de propriété des produits et matériels s’effectue après paiement de la totalité de la commande. Le client est tenu de vérifier l’état apparent des produits lors de la livraison et, en cas de dommages, de mentionner avec précision ses réserves sur le bon de livraison, de les réitérer auprès du transporteur par lettre recommandée dans les trois jours de la livraison, et d’informer HVM Racing par écrit, dans les 15 jours de la livraison, de tous les dommages dus au transport . Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de non respect de ces formalités. Précisions si la vente concerne des temps de piste, baptêmes, essais privés, droits d’engagement : Elle considérée comme ferme et définitive dès encaissement du paiement correspondant. Aucun remboursement ne pourra être effectué même en cas de non participation. Les temps de pistes mentionnés sont donnés à titre d’information. Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de réduction de la séance concernée même en cas d’annulation. En cas d’exclusion par l’autorité sportive ou administrative du participant, l’acheteur ne pourra en aucunpeu prétendre un quelconque remboursement ou dédommagement Les tickets d’accès à la piste sont à retirer à l’accueil concurrent par le pilote sur présentation du permis de conduire valide, d’une licence pratiquant FFSA et de l’abandon de recours signé. Le participant déclare reconnaître s’engager et participer de sa propre initiative. La responsabilité de HVM Racing ne pourra être engagée. Le participant devra respecter les consignes, licences et équipements de sécurité édictés par la réglementation FFSA. Le participant devra se conformer aux règlements intérieurs du circuit. Il est précisé qu’ HVM Racing a un rôle uniquement de promoteur et n’est jamais l’Organisateur des roulages que ce soient des essais privés ou des roulages officiels. Le participant reconnait prendre à sa charge tout dégât qu’il pourrait engendrer y compris à lui même. Les dégâts faits aux infrastructures seront aussi à la charge du participant. 10 Le participant reconnait avoir lu et accepté la note relative aux assurances obligatoires et aux risques (lien ici) 11 L’acheteur s’engage à informer le pilote des risques et responsabilités avant qu’il utilise la piste. Le simple fait de présenter son véhicule sur la piste vaut acceptation des réglementations FFSA en vigueur, des présentes Conditions Generales de Vente et de la note relative aux assurances obligatoires et aux risques (lien ici) Conformément aux dispositions de la loi du 12 mai 1980, les matériels restent notre propriété jusqu’à complet paiement du prix. Tout défaut de paiement peut en conséquence entraîner la résolution de plein droit de la commande et la reprise des matériels, fournitures et accessoires impayés, sans formalité judiciaire. Le Client s’engage à prendre toutes les mesures pour empêcher la distraction, le nantissement ou la saisie des produits objets de la présente clause. Il s’engage à les faire figurer sur une liste distincte à l’actif de son bilan et à faciliter leur identification dans ses stocks. Si le Client revend les produits avant d’en avoir acquitté le prix intégralement, il nous communique les noms et adresses des sous-acquéreurs, s’oblige à nous déléguer le prix dû par ceux-ci à due concurrence, et les avise de l’existence d’une clause de réserve de propriété à notre profit et de ce que nous pouvons en demander paiement. En cas de mise en œuvre de la présente clause, les sommes encaissées par notre société resteraient acquises à titre de dommages et intérêts dans la limite de 30% du prix du produit considéré. Nos équipements, produits et fournitures sont garantis. Cette garantie est soumise aux garanties constructeurs dans la durée et dans leur application. Les produits défectueux dont la garantie nous incombe doivent obligatoirement nous être retourner complets dans leur emballage d’origine et après notre accord. La garantie ne s’étend pas à la réparation du préjudice que pourrait subir l’acquéreur en raison des défautsotités des équipements et fournitures vendus. Elle est caduque : lorsque les équipements, produits ou fournitures ont été utilisés ou portés. lorsque les défautsotités sont dues directement ou indirectement à un entretien défectueux ou à une utilisation anormale, même passagère, ou à une installation dans des conditions anormales ou extrêmes. Aucune demande d’annulation ne sera prise en considération après la réception par nous de la commande qui engage définitivement l’acheteur. Toute réclamation ne sera valable que si elle est formulée dans les 15 jours de la livraison de la marchandise chez le client. Tout retour de marchandise doit être préalablement convenu avec nous. Les marchandises retournées doivent être expédiées en port payé à notre siège. A défaut du paiement de l’intégralité du prix à l’échéance convenue, le présent contrat sera résolu de plein droit à notre profit, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés au client défaillant. La résolution prendra effet 8 jours après l’envoi d’une mise en demeure restée infructueuse. Les parties sont libérées de leurs obligations en cas de force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure, l’interdiction d’exporter édictée par une autorité gouvernementale, les conflits du travail entraînant une grève générale ou sectorielle et les perturbations affectant les transports. 10.2 Si les effets d’un cas de force majeure se prolongent pendant plus de trois mois, chacune des parties aura la faculté de résilier la commande dont la livraison aura été ainsi retardée. 11.1 Les présentes conditions générales ainsi que les actes qui en seront la conséquence sont soumis au droit français. 11.2 Pour tout litige susceptible de survenir en rapport avec les présentes conditions générales ou avec les actes qui en seront la conséquence, attribution expresse de juridiction est faite au Tribunaux de Nanterre. Le week-end prochain, du 25 au 27 avril, le circuit Paul Ricard accueillera la 7eme édition du KENNOI. Grand Prix de France Historique. Le circuit Varois va, une nouvelle fois (la 5eme !), vibrer au son des moteurs mythiques et rendre hommage à de grands noms du sport automobile Mondial. Avant de vous faire vivre de l’intérieur ce week-end qui s’annonce exceptionnel, nous vous proposons de vous en donner les temps forts. Les organisateurs du GPFH promettent une édition exceptionnelle avec un plateau de pilotes légendaires, des monoplaces iconiques, des auto de légendes et une immersion totale dans l’univers de la F1 d’hier et d’aujourd’hui. Renault fête les 20 ans de son 1er titre Mondial en F1 En 2005, Renault conclut sa saison de F1 en décrochant le double titre de champion du monde constructeur et pilote avec Fernando Alonso. Une 1ere pour le constructeur Français en tant qu’équipe (Après ses sacres des années 90 en tant que motoriste). Deux décennies plus tard, le GPFH fêtera cet anniversaire avec éclat. Une exposition permettra de se replonger dans les grandes heures de la saga Renault en F1, tandis que plusieurs des nombreuses monoplaces réunies pour l’occasion prendront la piste. La R25 à moteur V10 de 2005 évoluera aux mains de son pilote essayeur de l’époque, Franck Montagny, la RS10 turbo dévolue au regretté Jean-Pierre Jabouille en 1979 sera confiée à son fils Victor, tandis que René Arnoux et Nicolas Prost se succèderont à bord de la RE40 (ex. Alain Prost - 1983). La RE40 d’Alain Prost (1983) Des gloires de la F1 d’hier et d’Aujourd’hui La liste des invités et participants au GPFH va, cette année encore, s’étoffer et prendre une nouvelle ampleur avec la présence de nombreux pilotes Français et Internationaux. Aux côtés de F. Montagny, V. Jabouille, R. Arnoux et N. Prost déjà cités seront également présents les Champions du Monde de F1 Alain Prost (En piste avec la McLaren MP4/3 qu’il pilotait en 1987) et Jacques Villeneuve (Au volant de la mythique Ferrari 312 T5 de 1980 pilotée à l’époque par son père Gilles), les pilotes Français Jean Alesi, Philippe Alliot, Yannick Dalmas et Adrien Tambay (Le Fils de Patrick). D’autres grands pilotes de F1 prendront la piste ce week-end comme : David Coulthard, Mark Webber, Thierry Boutsen, Stefan Johansson, Jan Magnussen et Daniil Kvyat. Charles Leclerc, le pilote Monegasque de chez Ferrari et Frédéric Vasseur (General Manager et Team Principal de la Scuderia) seront présents au Paul Ricard samedi ! Une fantastique manière de mettre en perspective la Formule 1 moderne avec ce GPFH durant lequel l’histoire de la monoplace sera très largement revisitée. D’autres personnalités du Monde de la F1 et du Sport Auto sont attendues : Zak Brown (Directeur exécutif de McLaren Racing), Gerard Lopez (Ancien patron de Lotus F1), Julien Febreau (Monsieur F1 de C+), Philippe Sinault (Team Manager du Team Alpine WEC) ou Stephane De Groodt (Ancien Pilote et Comédien), ... 13 catégories au programme du week-end Masters Racing Legends F1 : Une affiche XXL Les superlatifs manquent pour qualifier la liste des engagés de ce plateau, dédié aux F1 d’avant 1986 ! Avec 38 de ces monoplaces de légende annoncées, majoritairement propulsées par le V8 Ford Cosworth, les deux courses du week-end s’annoncent mémorables. Pas moins de 18 constructeurs indissociables de l’histoire de la F1 seront représentés sur la grille de départ. Aux côtés des spécialistes de la F1 historique évolueront de grands noms du sport auto. Zak Brown pilotera ainsi une Williams (ex. Alan Jones - 1980), le triple vainqueur des 24 heures du Mans, André Lotterer, une Hesketh (ex. James Hunt - 1974), tandis que la Colombienne, ancienne pilote d’essais F1 (2017 et 2018 Sauber et 2019 à 2021 Alfa Romeo), Tatiana Calderon est attendue au volant d’une rare Maki(*) de 1975. (*) NDLR : Ce constructeur Japonais comptabilise 12 « non-qualifications » en GP entre 1974 et 1976 et n’a jamais pris le départ d’un GP de F1. Masters Groupe C : Le mythe de l’endurance Sous le règne de la réglementation du Gr. C, la période 1982/1993 demeure l’une des plus mythique de l’histoire des grandes courses d’endurance, 24 heures du Mans en tête. Intégré cette année au programme du GPFH, ce plateau permettra au public de retrouver en action des autos exceptionnelles, mais aussi d’anciens pilotes de F1 comme Thierry Boutsen (Au volant d’une Lancia LC2), Stefan Johansson (Cougar C28S), Daniil Kvyat (Spice C2) et Jan Magnussen (Tiga GC286). Le triple lauréat du Mans, Marcel Fassler, est également attendu au volant d’une Porsche 962C, en équipage avec Gérard Lopez (Ancien patron de Lotus F1), tandis que Zak Brown sera aux commandes d’une Jaguar XJ-9. Enfin, l’ancien pilote et comédien Stéphane De Groodt fera équipe avec Julien Febreau (« Monsieur F1 » de C+) sur une Rondeau M382. F2 Classic InterSeries : Les légendes des seventies Longtemps considérée comme l’antichambre de la F1, la F2 en a révélé d’innombrables champions. Ce plateau international se focalise sur la période d’avant 1979, à l’époque où ces monoplaces à moteur 1600 cm3 ou 2 litres évoluaient dans le cadre d’un championnat européen. 26 pilotes sont engagés, majoritairement à bord de modèles de l’ancienne firme britannique March. Des Martini, AGS et Elf2 de conception française sont également en lice, de même que des Lotus, Brabham, Chevron et Ralt. F3 Classic InterSeries : Un tremplin vers la gloire Cette autre série internationale prospère sur l’histoire de la Formule 3, plus particulièrement sur ses déclinaisons d’avant 1985. Alain Prost, Ayrton Senna, Nigel Mansell et Nelson Piquet, pour ne citer qu’eux, ont animé la catégorie à l’époque. C’est dire l’importance qui était la sienne ! 30 pilotes se feront un bonheur de redonner vie à cette époque au volant de Martini, Ralt, Chevron, March, Dallara, Alba et autres Argo. Philippe Sinault (Team manager d’Alpine en WEC) sera au départ des 2 courses à bord d’une Ralt RT3. Par ailleurs, deux pilotes féminines sont annoncées : les Italiennes Caroline Abbou Rossi di Montelera et Angela Grasso. F1 90’s Formula GP : Face à face avec le chrono ! Ce plateau réservé aux F1, et autres monoplaces du haut de la pyramide, privilégie une formule originale. Ici, pas de courses, mais des « Hot Laps » individuels face au chronomètre. Parmi les F1 en action, on retrouvera notamment deux Toro Rosso de 2013, une Williams de 2011, ainsi que des Prost, Jaguar, Arrows et Rial. Formule Junior - Trophée Lurani : Le prestige d’une époque Bien que brève, l’existence de la Formule Junior a marqué l’histoire du sport automobile en accueillant de multiples futurs champions entre 1958 et 1963. Ces petites monoplaces de 1000 ou 1100 cm3 conservent des inconditionnels dans le monde entier : des pilotes pour lesquels le Trophée Lurani est la compétition de référence. On en attend 21, notamment aux volants des performantes Lotus et Brabham. 200 km du GPFH GT & Protos : Pour faire durer le plaisir En marge des différentes courses sprint, l’épreuve des 200 km se déroulera sous un format d’endurance de 90 minutes, fractionné par deux arrêts obligatoires aux stands. Pas moins de 36 protos ou GT sont attendus à son départ samedi, dont de précieux bijoux comme la Ligier JS2 de Jacques Nicolet, la Porsche 935 K3 d’Emmanuel Brigand ou la Viper GTS-R que se partageront l’ex champion du monde d’endurance Marcel Fassler et Gérard Lopez. Parades, Démonstrations et Expositions : Un village aux multiples facettes Deux parades sont au programmes « Monoplaces de GP >2Litres et F1 » et « Monoplaces de GP Les éditions précédentes